

# Comités interministériels aux ruralités

# Depuis 2015 : 104 mesures en faveur de la ruralité

- **Automne 2014** : tenue des « Assises des ruralités ».



- **13 mars 2015** : 1er CIR à Laon (46 mesures).



- **14 septembre 2015** : 2ème CIR à Vesoul, en présence du Président de la République (21 mesures).



- **20 mai 2016** : 3ème CIR à Privas (37 mesures).



# La présence des services publics au niveau infra-départemental

Déclinaison de l'axe prioritaire n°1 des CIR « Garantir à tous l'égalité d'accès aux services et accompagner au quotidien les habitants des territoires ruraux »

- Assurer l'égalité d'accès aux soins : 1000 maisons de santé en activité en 2017 ;
- Développer les maisons de services au public : 1000 MSAP en service fin 2016 (en s'appuyant notamment sur les bureaux de poste) ;
- et mieux coordonner l'évolution des réseaux de services publics ;
- L'école en milieu rural : projets éducatifs territoriaux et conventions ruralité.
- Assurer les conditions d'une mobilité pour tous : plans de mobilité rurale et développer les plates-formes de mobilité ;

Un des périmètres du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public :

- Services publics et parapublics (hors commerce) ;

Au sein des services publics : ceux qui relèvent de l'Etat

- Maison de l'État ;
- Maison de services au public (MSAP) ;
- L'organisation des différents services ;

« des points de contact de proximité, avec les maisons des services publics, qui garantiront, à une échelle plus petite, infra départementale, un accès facilité à toutes les administrations ».

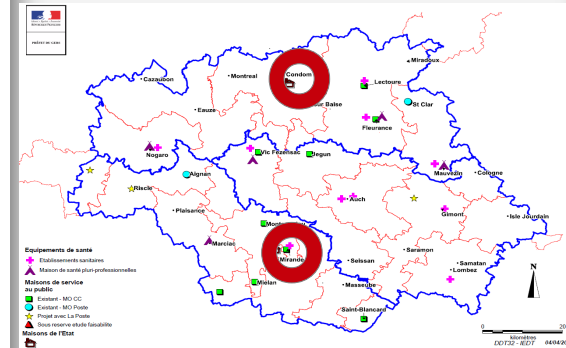
**Nos ruralités**  
Une chance pour la France





# Deux Maisons de l'État dans le Gers

- **Objectifs :**
- Conforter l'échelon infra-départemental, en réaffirmant la mission de proximité vis-à-vis des usagers et de cohésion sociale et territoriale.
- Garantir la continuité et ancrer la présence de l'Etat et des services publics en milieu rural ;
- Permettre une meilleure visibilité de la présence de l'Etat dans des territoires et une efficacité améliorée de la réponse de l'Etat vis-à-vis des usagers et des élus.
  
- **Comment ?**
- Par le principe de rationalisation, permettant d'assurer un service plus accessible car regroupant plusieurs administrations dans un même lieu (taille critique / amplitude horaire).
- Par le principe de mutualisation des locaux et de certaines fonctions support, permettant une optimisation des deniers publics.
- Par le principe de délégation de missions spécifiques.
  
- **La maison de l'État de Mirande** se situe dans les locaux actuels de la sous-préfecture. Elle rassemble désormais sous un même lieu, les services de la sous-préfecture et l'unité territoriale sud de la DDT.
  
- **La maison de l'État de Condom** regroupe plusieurs services au sein du centre des finances publiques. Elle comprend les services de centre des finances publiques, la recette locale des douanes et l'unité territoriale nord de la DDT.



# Onze maisons de services au public

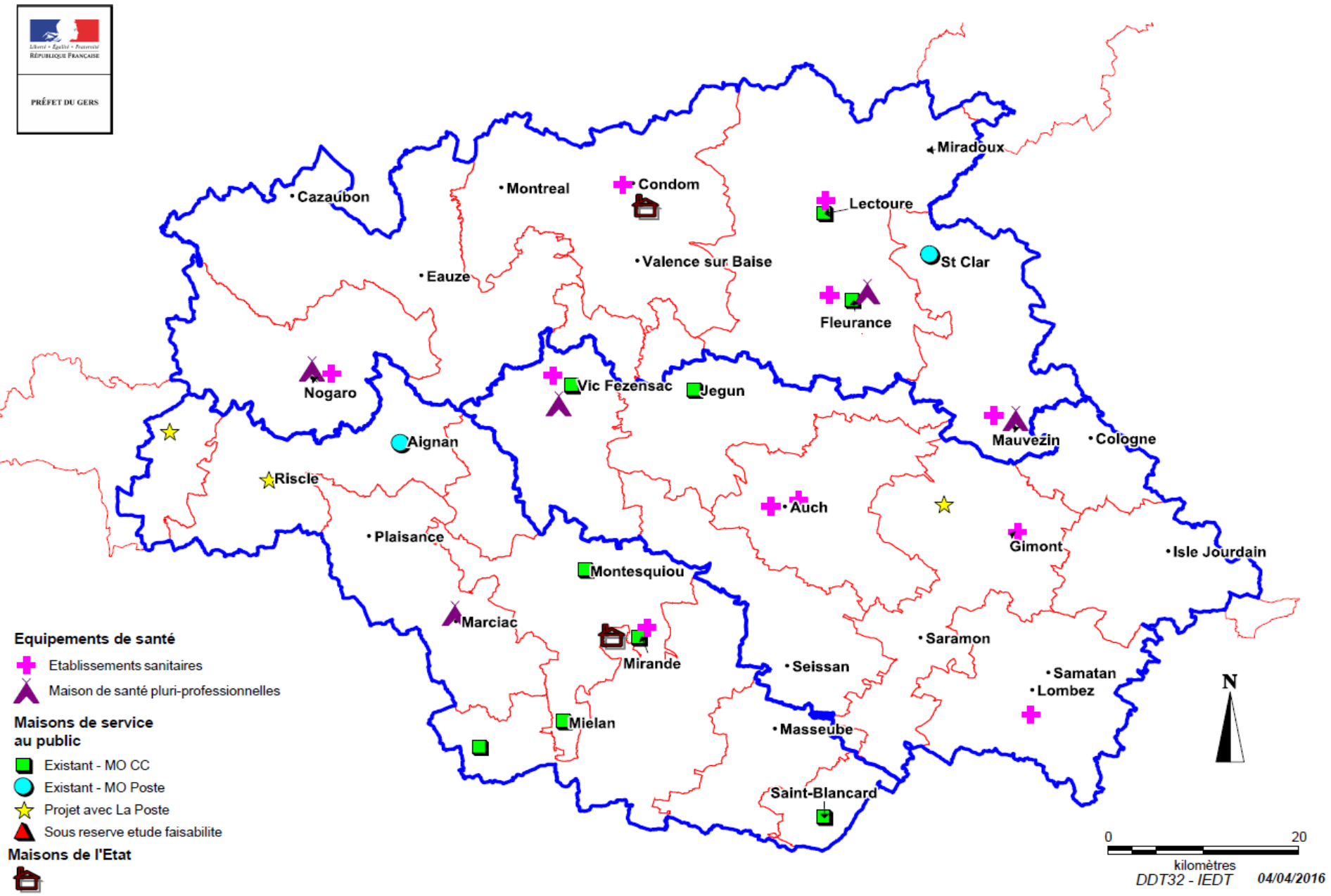
- Qu'est-ce que c'est ?

*Projection vidéo 2 minutes*

- Outil inscrit dans la loi (art. 100 de la loi NOTRe)
- 11 maisons labellisées :
  - 9 issues d'anciens RSP : Saint Blancard, Vic, Mirande, Montesquiou, Villecomtal, Jegun, Lectoure, Miélan, Fleurance
  - 2 issues du partenariat avec la Poste : Aignan, Saint-Clar
  - 3 en projet : Aubiet, Barcelone, Riscle
- Un maillage à parfaire :
  - En lien avec le recueil des besoins dans le cadre au schéma départemental d'accès aux services
- Un réseau en construction :
  - Des échanges entre MSAP
  - Une cellule nationale d'appui animée par la CDC
  - Des dynamiques collectives à construire

**Nos ruralités**  
Une chance pour la France





# L'hyper-ruralité en mouvement !

- Des outils en devenir, à construire pour répondre aux besoins :
  - Permanences,
  - Equipement (wifi, visio, ...),
  - Renvoi d'usagers entre structures, y compris sur des territoires administratifs différents
- Une organisation de l'État qui s'adapte !
  - En cohérence avec l'échelon intercommunal,
  - En lien avec le schéma d'accès aux services,
  - Un état des lieux prospectif de l'évolution des services publics de l'État en milieu rural.
- Substituer le phénomène de « désertification » par des dynamiques collaboratives et des dynamiques de projet !
- Accès aux services indissociable des initiatives économiques, culturelles, ...

**Nos ruralités**  
Une chance pour la France





Commune possédant au moins une maison de services au public (MSAP) au 13 mai 2016

- MSAP ouverte
- MSAP en projet

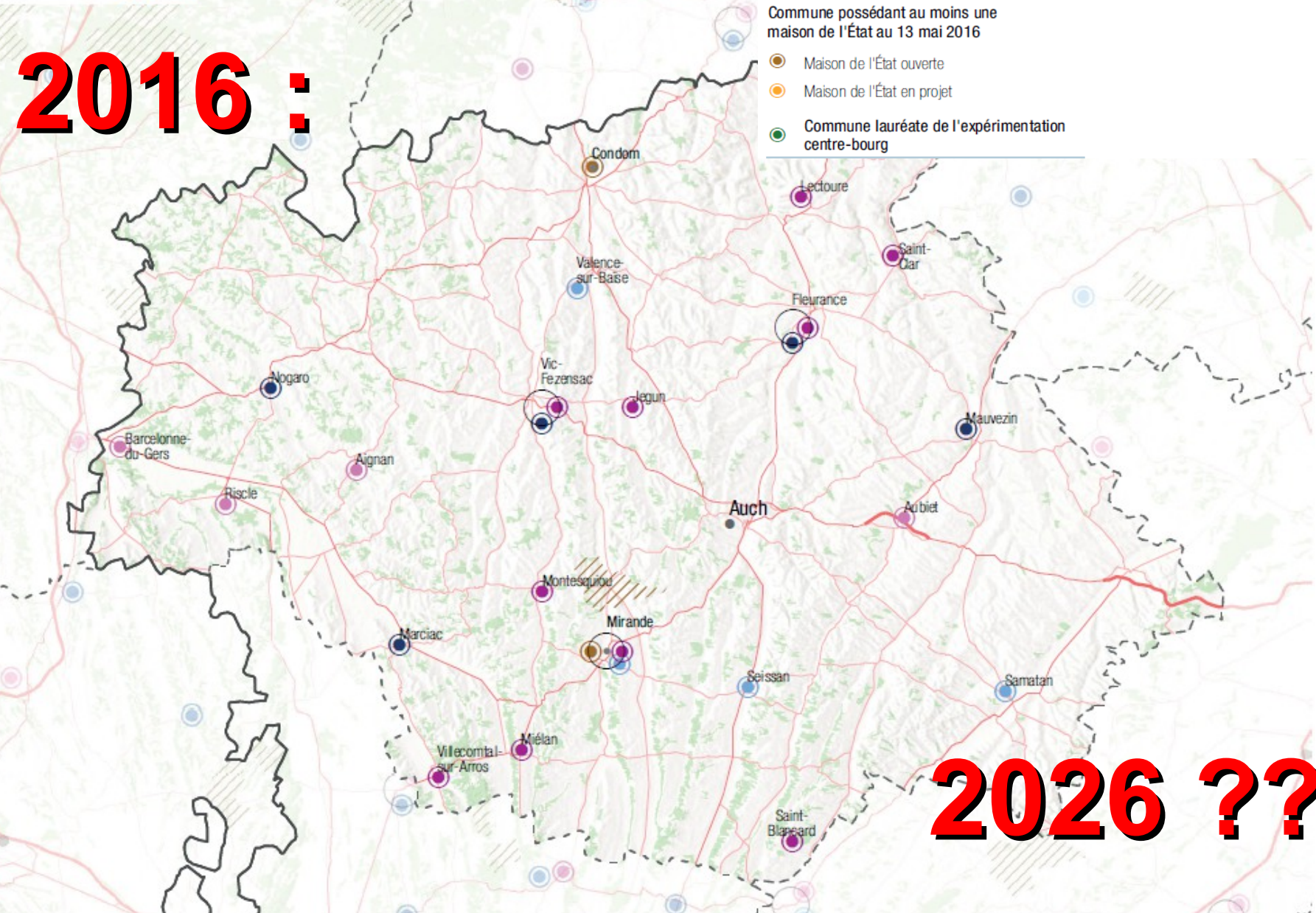
Commune possédant au moins une maison de santé pluriprofessionnelle au 13 mai 2016

- Maison de santé pluriprofessionnelle ouverte
- Maison de santé pluriprofessionnelle en projet

Commune possédant au moins une maison de l'État au 13 mai 2016

- Maison de l'État ouverte
- Maison de l'État en projet
- Commune lauréate de l'expérimentation centre-bourg

2016 :



2026 ??